



HAL
open science

Master STAPS

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02029030

HAL Id: hceres-02029030

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029030v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Science et techniques des activités sportives

Université de Reims Champagne Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé et sport.

Établissement déposant : Université de Reims Champagne Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master en *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est orienté principalement vers l'analyse du mouvement. Il fait donc appel à de nombreuses disciplines. Les enseignements ont pour objectif de former les étudiants aux outils permettant de concevoir et de développer des produits à usage biomédical, sportif et ergonomique. Il est ouvert aux étudiants du parcours *Ergonomie du sport et de la performance motrice* de la licence STAPS et également à ceux issus d'autres cursus. S'adossant sur l'unité de formation et de recherche (UFR) en STAPS, il permet une poursuite d'études en troisième cycle.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif du master STAPS, spécialité <i>Biomécanique humaine, ergonomie et recherche clinique</i> (BHERC), est de former des spécialistes de l'étude de la motricité et de l'optimisation de la performance motrice, sous ses différents aspects. Il ne comprend qu'une seule spécialité intitulée <i>Biomécanique humaine, ergonomie et recherche clinique</i> (BHERC). Il vise à former les étudiants à la conception et au développement de produits pour des applications dans les domaines du médical, du travail et du sport. Pour cela le master se veut très ambitieux : il apparaît transversal et pluridisciplinaire. On peut s'interroger sur ce choix qui rend difficile l'apport de connaissances suffisantes dans des disciplines aussi variées que la physiologie, la mécanique, la neurophysiologie, la psychologie, la thermorégulation, l'informatique, la sociologie, l'ergonomie sans oublier les activités physiques et sportives, etc. Pourtant, cette formation répond à des besoins réels. Le master est accompagné d'une fiche au répertoire national de certification professionnelle (RNCP) <i>Ingénierie et ergonomie de l'activité physique : Conception de produits et de services</i> » qui est celle définie au niveau national pour STAPS.</p>
Organisation
<p>L'organisation de la formation est décrite de manière très succincte dans le dossier. Le manque d'information fait qu'on ne peut réellement apprécier la cohérence et la progressivité du cursus de la première année de master (M1) à la seconde année de master (M2) avec les objectifs visés.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est clairement positionnée au niveau local et régional où il n'existe pas de formation du même type, mais plutôt des masters complémentaires comme celui développé dans la même université : <i>Biomécanique, Biomatériaux, Biomedical</i> (BBB) de la mention <i>Matériaux sciences pour l'ingénieur</i>, dont les objectifs apparaissent plus spécialisés dans le domaine des biomatériaux. Au sein de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE) il ne semble pas y avoir de formations du même type. Ce n'est pas le cas au niveau national où d'autres masters sont reconnus depuis longtemps dans le domaine, mais en étant moins pluridisciplinaires. La participation de l'UFR de médecine et du Centre hospitalier universitaire (CHU) est faible dans le soutien à la formation. Il est indiqué qu'un rapprochement est en cours avec les services du gérontopôle et de réadaptation fonctionnelle du CHU de Reims. Le master étant positionné dans le champ <i>Santé et sport</i> et ayant parmi ses objectifs l'exploitation d'outils dans le secteur de la santé, il apparaît important qu'il s'ouvre davantage à un partenariat fort avec l'UFR de médecine et le CHU.</p>
Equipe pédagogique
<p>Ce point est peu développé dans le dossier. Les rôles ne sont pas précisés. Il est fait état d'une réunion avant la rentrée des étudiants, de réunions plénières à la fin de chaque semestre après les jurys d'examen, de réunions informelles et d'un conseil de perfectionnement qui se tient chaque année. L'équipe pédagogique a été remaniée depuis la création du master en 2011. Elle est diversifiée, regroupant des enseignants-chercheurs et des professeurs agrégés ou certifiés de l'UFR STAPS, un kinésithérapeute, et des enseignants contractuels. Il est néanmoins surprenant, bien que la neurophysiologie soit un des domaines couverts par le master, qu'aucun enseignement ni enseignant de ce domaine ne participe à la formation. De plus, l'implication, dans cette formation, du secteur de la <i>Santé</i> de l'université est très faible. Le rôle de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation est peu développé et analysé dans le dossier.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le master a ouvert en 2011 avec onze étudiants ; son effectif en master 1 était de vingt-quatre étudiants en 2015-2016. En master 2, dès la mise en place du diplôme en 2011, seize étudiants ont suivi la formation, vingt-neuf en 2014-2015 et vingt-sept en 2015-2016, ce qui est satisfaisant. Au vu du nombre de diplômés et du nombre de répondants aux enquêtes d'insertion, il est difficile d'analyser et d'interpréter les données. Il y a peu de poursuites d'études en doctorat (une à deux par an) alors que la formation se veut à valence recherche. Les données fournies par l'observatoire de l'établissement sont complétées par une enquête interne qui indique un taux de professionnalisation satisfaisant (de l'ordre de 80 %). Cependant le mode de calcul mériterait d'être précisé ; les étudiants en formations paramédicales devraient être comptabilisés à part pour plus de clarté. Il aurait été bon de préciser l'origine des étudiants afin de voir la part des effectifs issue de STAPS et celle issue d'autres formations. Les emplois occupés par les diplômés sont peu en adéquation avec les objectifs de la formation ; par exemple assistant d'éducation, podologue, kinésithérapeute, surveillant d'internat, professeur des écoles, etc.</p>
Place de la recherche
<p>Le master BHERC est principalement adossé à l'équipe de biomécanique du laboratoire GRESPI (EA 4694), Elle est composée de seize enseignants-chercheurs, (deux professeurs, 14 maîtres de conférences) et d'un technicien. Le laboratoire Cognition, santé, socialisation (C2S, EA 6291) est le second appui recherche de cette formation. L'adossement à la recherche est également réalisé par un troisième laboratoire : le Laboratoire d'Ingénierie en Sciences Matériaux (LISM, EA 4695). Il faut ajouter l'équipement autour d'une plate-forme pour l'expertise de la performance sportive. Les étudiants sont formés à ces outils lors des travaux pratiques et travaux dirigés qui occupent 60 % de l'enseignement. Il est surprenant, au regard des objectifs, que, sur les thématiques invoquées, il n'y ait pas d'autres laboratoires de l'université et de la COMUE associés au master BHERC. Il semble assez évident que le mouvement et l'activité physique, leurs mécanismes d'actions et leurs effets doivent intéresser de nombreux secteurs de la santé.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs visés sont clairement exposés et s'appuient sur une fiche RNCP nationale. L'intervention de professionnels doit permettre une meilleure connaissance des secteurs professionnels et faciliter l'insertion. Dans le dossier, les porteurs de la formation mettent l'accent sur les activités innovantes et la création d'entreprises au niveau local. Cependant, le dossier ne montre pas de manière forte le développement de liens importants avec le secteur socio-</p>

<p>économique qui devrait pourtant être un des objectifs d'une telle formation, et donc renforcé. L'objet du master doit intéresser le monde industriel, en particulier ceux qui s'intéressent au développement d'outils dans le secteur biomédical (par exemple : le suivi de l'activité physique de la personne, sa dépense énergétique) ou dans celui du cyclisme, etc. Il serait indispensable de renforcer des liens avec les entreprises, ce qui permettrait de renforcer la professionnalisation des étudiants.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les stages occupent une place importante, huit semaines en première année de master et seize en seconde. Ils sont évalués par un mémoire et une soutenance devant un jury. Ils représentent trente ECTS en seconde année. Dans le cas d'un mémoire recherche, en fin de seconde année, celui-ci fait l'objet d'une communication en congrès. Selon le lieu de stage, la partie expérimentale est plus ou moins conséquente. La durée des stages permet une expérience réelle du secteur professionnel, en revanche, les modalités pratiques de suivi ne sont pas précisées dans le dossier. Les structures d'accueil n'apparaissent pas très nombreuses, ce qui peut représenter un handicap lors de la recherche de stage par les étudiants. Les structures de recherche sont peu présentes, à savoir le laboratoire d'analyse de la marche de Bois Lariss, le C2S et le GRESPI avec l'équipe biomécanique qui sont seuls cités dans le dossier, ce qui laisse peu de place aux étudiants. Il faut ajouter que la création d'un réseau avec les entreprises faciliterait aussi la recherche de stage par les étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Le dossier montre une volonté de développement de la mobilité en augmentant le nombre de conventions Erasmus. Quelques étudiants et enseignants en mobilité sortante sont indiqués dans le dossier. Cependant les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer de manière pertinente l'impact de ce dispositif sur les activités d'échanges au niveau international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Ce point est assez peu développé dans le dossier. Le recrutement se fait de droit pour les étudiants diplômés de la licence <i>Ergonomie du sport et performance motrice</i>, dont il serait intéressant de connaître le nombre. Quelques étudiants issus d'autres cursus s'inscrivent à ce master sur dossier et après avoir été auditionnés par une commission. Il n'y a pas de sélection pour le passage en seconde année. Le taux de réussite en master 2 varie de 50 à 88 % selon les promotions sans vraie analyse de cette variation qui interroge.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'enseignement se déroule essentiellement en présentiel sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Des aménagements sont prévus pour les étudiants salariés. La répartition entre les formes d'enseignements est équilibrée. La place du numérique est illustrée par la formation à différents logiciels nécessaires à l'analyse du mouvement et l'utilisation d'outils spécifiques de mesure. L'utilisation du numérique existe surtout par la formation en instrumentation et mesure de la motricité, qui doit contribuer aux compétences professionnelles des étudiants (analyse du mouvement, modélisation, traitement de données, ingénierie de conception).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Elle se fait sous forme de contrôles terminaux et de contrôles continus, chacune de ces modalités intervenant pour moitié environ dans l'évaluation de l'étudiant. Différentes possibilités sont utilisées : écrit, oral ou dépôt d'un dossier. Le stage fait l'objet d'un mémoire avec soutenance. Les évaluations se font équitablement en contrôle continu (50 %) et en contrôle terminal (50 %), au moins en première session. Pour les enseignements libres et les enseignements spécifiques l'évaluation est à 100 % en contrôle continu. Elles sont clairement explicitées dans le dossier ainsi que les règles de compensation. Les modalités de fonctionnement des jurys sont précisées dans le dossier.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce sont les contrôles continus et les stages qui servent au suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences. Il n'y a pas d'autre modalité qui apparaisse dans le dossier. Ces compétences attendues sont exprimées dans la fiche déposée au répertoire national de certification professionnelle qui est jointe et validées dans l'annexe descriptive au diplôme, qui apparaît cependant incomplète et mentionne, parmi les compétences, un programme en psychologie de l'intervention et communication. Or, si on se base sur les intitulés des unités d'enseignement fournis dans le dossier, il n'y a pas de cours de ce type.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi, tout au long du cursus jusqu'à l'insertion professionnelle, est réalisé au niveau de l'établissement par un observatoire. Les enquêtes sont réalisées à six mois, il serait intéressant d'avoir un suivi sur un plus long terme. Le dossier est succinct sur ce point, il indique, cependant, qu'un pilotage en interne pourrait améliorer le suivi.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement du master comprend sept personnes, enseignants et administratifs, de l'UFR STAPS, deux étudiants, un ergonome extérieur et un responsable de l'ergonomie à la SNCF. Il se réunit une fois par an et après un bilan de la formation, il propose des évolutions en prenant en compte le contexte local. Le conseil de perfectionnement est vraiment impliqué dans le pilotage. Il n'y a pas de procédures réellement formalisées pour ces évaluations et auto-évaluations.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs de la formation sont en phases avec des besoins réels.
- Il n'y a pas d'autres formations de ce type au niveau de la région.

Points faibles :

- Un appui recherche peu important ; les laboratoires partenaires sont peu nombreux et un soutien du monde professionnel à conforter.
- L'éventail trop large balayé par la formation en termes de connaissances et de compétences.
- Un manque d'intervenants extérieurs, de partenariats du monde de l'entreprise et de liens avec le secteur de la santé.
- Un manque d'outils de suivi de l'insertion permettant une analyse des emplois occupés et un manque d'adéquation entre la formation et les emplois occupés.
- Le taux de réussite est faible.

Avis global et recommandations :

Cette formation correspond à des besoins de la société. Elle trouverait avantage à restreindre les champs de connaissances à acquérir, qui sont très nombreux et peu propices à une spécialisation nécessaire en master. Elle devrait aussi s'ouvrir vers l'extérieur : en intégrant d'autres partenaires ; des laboratoires et des entreprises, en favorisant l'intervention d'industriels même uniquement sous la forme de conférences. Le master devrait s'enrichir de partenariats avec les entreprises et affirmer sa place au niveau national afin de favoriser la professionnalisation des étudiants.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation du master *Science et techniques des activités physiques et sportives*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Objectifs

Concernant la remarque suivante du rapport : « On peut s'interroger sur ce choix qui rend difficile l'apport de connaissances suffisantes dans des disciplines aussi variées que la physiologie, la mécanique, la neurophysiologie, la psychologie, la thermorégulation, l'informatique, la sociologie, l'ergonomie sans oublier les activités physiques et sportives, etc. »

Les enseignements proposés sont effectivement transversaux et pluridisciplinaires ; ils correspondent aux besoins des formations en STAPS qui par définition sont pluridisciplinaires. L'aspect pluridisciplinaire de la formation fut mis en place également pour être en phase avec les attentes de la fiche RNCP qui déclinent clairement cette dimension. Il faut également rappeler que les enseignements proposés dans le Master s'inscrivent en continuité et progressivité par rapport à ceux proposés préalablement en Licence Ergonomie du Sport et Performance motrice. Ce continuum entre les formations permet ainsi un degré de spécialisation ainsi qu'un apport de connaissances correspondant bien à un niveau de Master.

Organisation

Ce master a subi de nombreuses modifications lors du contrat précédent en termes d'orientation et de responsables pédagogiques, la formation ayant eu tendance à sortir du champ des STAPS et à s'éloigner des objectifs liés à la fiche RNCP sans avoir de véritables partenariats extérieurs. Cette réorientation devenue indispensable a certainement impacté la lisibilité de son organisation.

Le futur projet de master sera défini très lisiblement par une structuration par blocs de compétences identifiés au niveau national indiquant une progressivité dans l'acquisition des compétences échelonnée sur les 4 semestres grâce notamment à une continuité dans les intitulés des unités d'enseignement.

Positionnement dans l'environnement

En indiquant que « La participation de l'UFR de médecine et du Centre hospitalier universitaire (CHU) est faible dans le soutien à la formation. », le rapport suggère qu'il n'existe pas de partenariat avec le domaine Santé. Ceci n'a certainement pas été assez mis en avant dans la rédaction du dossier, car ces informations existent et des partenariats sont bien présents. En effet, lors de l'actuel contrat des partenariats existaient déjà avec le « champ de la santé », notamment au travers de mutualisations d'unités d'enseignement avec le master Biomécanique, Biomatériaux, Biomédicale porté par l'UFR d'odontologie. De plus, des partenariats et des conventionnements avec l'une des plus importantes cliniques régionales, avec le Réseau Sport Santé Bien Être de Champagne Ardenne ainsi qu'avec une des plus importantes écoles d'ostéopathie ont permis d'avoir un certain ancrage dans le domaine médical ou paramédical. Le partenariat avec l'UFR d'odontologie a été récemment amplifié par la décision de mutualisations supplémentaires notamment concernant les séminaires.

Les rapprochements en cours avec les services du gérontopôle et de réadaptation fonctionnelle du CHU de Reims (et donc avec l'UFR de Médecine) ainsi qu'avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie seront significatifs et complètement effectifs lors du prochain contrat, en cohérence avec le positionnement de la formation dans le champ « Santé et Sport ».

Equipe pédagogique

Depuis la rentrée 2013, le repositionnement progressif de la formation sur le champ des STAPS, des Sciences du Mouvement (*e.g.* biomécanique, physiologie de l'exercice) et de la Motricité a permis d'impliquer dans la formation une équipe pédagogique STAPS plus conséquente qui fut sollicitée dans le pilotage de la formation notamment par le biais des conseils de perfectionnement et de différentes réunions en cours d'année.

Comme précisé précédemment, un renforcement provenant du secteur santé est en cours. Il faut toutefois préciser que cette formation de Master n'a pas une valence uniquement médicale, mais est aussi liée à l'ergonomie, ainsi qu'à la performance motrice et sportive.

Les informations fournies dans les annexes du dossier précisent les implications pédagogiques de l'équipe. Ces informations sont callées sur les intitulés des unités d'enseignement et non leurs contenus détaillés expliquant que la neurophysiologie n'était pas mentionnée à ce niveau. Toutefois, l'équipe dispose bien d'un enseignant-chercheur dont la spécialité est la neurophysiologie et l'électromyographie qui assure les enseignements dans ces domaines.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre insuffisant de poursuite d'études en doctorat s'explique notamment par un déficit d'enseignants-chercheurs HDR et de professeurs d'université et surtout par l'actuelle structuration des laboratoires de recherche dans le champ des sciences du sport qui est aujourd'hui émiettée dans différents laboratoires. Le projet de création d'un laboratoire en STAPS permettra de fédérer la recherche en STAPS, de la rendre plus lisible et ainsi plus attractive pour la poursuite d'études en doctorat.

La distinction entre formation initiale et continue n'ayant pas été clairement établie, les résultats de l'insertion professionnelle incluent des podologues, ostéopathes et kinésithérapeutes très souvent inscrits en formation continue. Cette formation pour partie orientée dans le champ de la santé leur a permis dans bien des cas une évolution dans leur fonctionnement et dans leur secteur d'activité professionnel. Lors du prochain contrat, la distinction sera clairement affichée.

Concernant toujours l'adéquation entre les emplois occupés par les diplômés et les objectifs de la formation, il faut souligner que les exemples donnés concernant l'assistant d'éducation, le professeur des écoles et le surveillant d'internat concernent à chaque fois une seule personne sur l'ensemble des promotions analysées. Cet exemple est donc difficilement généralisable. De façon à améliorer cette adéquation, l'orientation actuelle vers le domaine de l'innovation et de la création d'entreprise sera poursuivie et amplifiée en s'associant au développement d'un réseau sport/entreprise au niveau local et national (*i.e* Fabrik du Sport). En s'appuyant sur la récente labellisation du territoire rémois French Tech Sport et sur le projet du futur laboratoire en STAPS, l'objectif est de contribuer au développement de l'écosystème lié au sport en favorisant la mise en place « d'un pôle d'excellence dans les technologies au service du sport et des sportifs dans des domaines d'application variés allant de l'éducation à la sécurité en passant par la santé ».

Place de la recherche

Comme indiqué dans le dossier, sur le présent contrat l'adossement recherche de la formation était assuré par l'équipe de biomécanique du laboratoire GRESPI (EA 4694), par le laboratoire Cognition, santé, socialisation (C2S, EA 6291), mais également par le Laboratoire d'Ingénierie en Sciences Matériaux (LISM, EA 4695). Les rapprochements en cours avec les services du gérontopôle et de réadaptation fonctionnelle du CHU de Reims permettront prochainement un adossement de la formation à des laboratoires de recherche en lien avec le secteur de la santé (*e.g.* Santé publique, Vieillesse, Qualité de Vie et Réadaptation des sujets fragiles, EA 3797). Si le projet de création du laboratoire en STAPS aboutit, à partir de 2018 le cursus de Master pourra alors être adossé très lisiblement et spécifiquement à un laboratoire dédié aux Sciences du sport et de la motricité.

Place de la professionnalisation

Comme évoqué plus haut, le renforcement des liens avec les entreprises est en cours notamment par 1) une contribution de l'UFR STAPS au développement de l'écosystème lié au sport, à l'activité physique et à la santé en s'appuyant sur la récente labélisation du territoire rémois French Tech Sport, 2) la structuration autour d'un réseau de start-ups avec la structure « Fabrik du Sport » qui interagit déjà avec les étudiants du master et le Créativ Labz de l'URCA (deux de nos étudiants ont d'ailleurs obtenu le premier prix régional dans la catégorie émergence pour la création de leur start up) et 3) l'orientation vers l'innovation et la recherche et développement qui sera confortée par le projet de laboratoire en STAPS.

Place des projets et des stages

Concernant les structures de recherche accueillant régulièrement des étudiants du master, il faut ajouter le Laboratoire de l'analyse du mouvement de l'hôpital universitaire Raymond Poincaré

(Garches) et plus occasionnellement le laboratoire de recherche de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

La poursuite de la création d'un réseau sport/entreprise évoqué dans l'item précédent permettra de diversifier et d'étendre le panel de lieux de stage.

Place de l'International

Le dispositif pour favoriser les échanges à l'international ayant été mis en place en cours de contrat, explique en partie son impact encore faible ; toutefois, celui-ci devrait se concrétiser lors du prochain contrat.

Nombre d'étudiants partis

2011 2012 : Pas de mobilité

2012 2013 : 1 stage Pays Bas

2013 2014 : 5 stages (2 Pays Bas, 1 Allemagne, 1 Tunisie)

2014 2015 : 2 stages (1 Espagne, 1 Allemagne)

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Sur le présent contrat, les étudiants inscrits en master 1 sont issus entre 50 et 70 % de la filière STAPS. Comme évoqué dans le dossier (Item : Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études), la variation du taux de réussite de M1 à M2 semblerait plutôt liée aux caractéristiques de la promotion, alors que la baisse de la réussite en M2 pourrait être en rapport avec l'élévation des exigences notamment du 2ème semestre (stage et mémoire). En effet, en fonction des années, le nombre et la réussite des étudiants recrutés en M1 ou en M2 provenant d'une autre université, de Campus France ou étant en formation continue a varié. Ces étudiants ont parfois rencontré des difficultés d'adaptation et ont eu tendance à être plus en échec que les étudiants issus du cursus local. La future structuration de la formation organisée en un continuum de blocs de compétences de la Licence au Master 2 permettra de mieux identifier les prérequis du cursus de Master mis en place et améliorera ainsi le recrutement des étudiants.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le programme de psychologie de l'intervention et communication fait partie intégrante du master, il était dispensé depuis 2013 et jusqu'à la rentrée 2016 dans l'élément constitutif (EC) 743 : Connaissances de l'environnement professionnel et à partir de la rentrée 2016 dans l'EC 742 : Cognition et traitement de l'information (8h CM 8h TD) (qui a remplacé la précédente EC 742 intitulé Nouvelles Technologies).

Pour le prochain contrat, un portefeuille de compétences est créé. Sa mise en place sera facilitée par la structuration du cursus en blocs de compétences.

Suivi des diplômés

Le manque de données sur le suivi des étudiants est dû en partie à la centralisation exigée par l'établissement. Cette centralisation a engendré un suivi plus distancié des étudiants, avec un faible taux de réponse, ainsi que la réception trop tardive des résultats pour pouvoir être analysée utilement pour le pilotage et l'autoévaluation.

Une gestion moins centralisée est envisagée pour le prochain contrat.

Conclusion

De façon à adosser lisiblement et dans la durée les cursus de Master en STAPS, un projet de création d'un laboratoire en STAPS a été déposé en 2016. Alors qu'aujourd'hui la recherche en STAPS est émiettée dans différents laboratoires sans perspective d'un développement cohérent par rapport aux objectifs des formations dispensées, ce laboratoire (« Performance, santé, métrologie, société ») regroupant la plupart des enseignants chercheurs de l'UFR STAPS (ainsi que certains d'autres composantes) permettra dès 2018 un solide adossement à la recherche. La création de cette unité facilitera également les rapprochements initiés avec des laboratoires spécifiquement liés aux secteurs de la santé et au CHU, ainsi qu'avec des partenaires industriels. La démarche déjà initiée depuis environ 2 ans de rapprochement entre le secteur industriel et la formation s'en trouverait renforcée. Ceci

permettra de catalyser la professionnalisation des étudiants ainsi que la poursuite d'études en doctorat en s'appuyant particulièrement sur des financements CIFRE.

Depuis environ 3 ans, le présent cursus de Master a été en évolution dans le but de se recentrer sur les problématiques des formations en STAPS ainsi que sur les compétences spécifiques de la fiche RNCP de la formation. Cette évolution ne trouvera son aboutissement final qu'au travers de l'offre du futur contrat recentrée sur le champ des STAPS et plus particulièrement sur la mention « STAPS- Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique ». Ce recentrage favorisera la spécialisation attendue au niveau Master tout en préservant des objectifs de formation en phase avec des besoins réels.

De façon à optimiser le pilotage de la formation, un suivi des compétences par un portefeuille de compétences sera mis en place de la Licence au Master.

